
 VENDREDI, 26 AVRIL 1895.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. McAlister,—la pétition de Edward D. Boswell et autres, de la Rivière-du-Loup, et autres lieux.

Par M. Maclean (York),—la pétition du conseil municipal du comté de York, Ontario.

Par M. Sutherland,—la pétition de la Compagnie dite "The Sable and Spanish Boom and Slide Company of Algoma (limited).

Par M. LaRivière,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Manitoba et du Sud-Est.

Par M. Mara,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de la Montagne Rouge.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie de Prêt du Manitoba et du Nord-Ouest (limitée), demandant certains amendements à sa charte et aux actes qui la modifient; l'autorisant à vendre ses terrains pour avoir d'autres biens-fonds et portant à vingt ans le temps pendant lequel elle peut détenir ces terrains pour les vendre; lui permettant d'exécuter en faveur de fidéicommissaires un acte de fidéicommis de tout l'actif et de toute propriété de la compagnie afin de garantir le remboursement d'emprunts; augmentant son capital-actions, et pour d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, demandant un acte qui lui permette de prolonger sa ligne jusqu'à un point sur l'Intercolonial.

De Andrew Allan et autres, de la cité de Montréal, et de Bryce J. Allan, de Boston, demandant une charte sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud."

De John Kerr, de la ville de Petrolia, et de J. Thompson et E. L. Mott, du village de Wyoming, Ont., demandant l'adoption d'un acte constituant la Société Canadienne de Bienveillance.

De Francis Tothill et autres, d'autres lieux, Angleterre, demandant un acte les autorisant à acquérir l'actif et les propriétés et privilèges de la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis, actuellement connue et exploitée sous le nom de Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic, à émettre en paiement des actions libérées, et pour d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis (limitée), connue, exploitée et constituée en Canada sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic," demandant un acte lui permettant de liquider les affaires de la compagnie, d'organiser une compagnie nouvelle ayant des pouvoirs additionnels et sous le complet contrôle du parlement du Canada, et pour d'autres fins.

De la Compagnie du Tunnel du Canada et du Michigan, demandant un acte qui l'autorise à construire un pont de chemin de fer sur, et un tunnel sous la rivière Détroit entre les villes de Windsor ou Sandwich, dans le comté d'Essex, Ontario, et la cité de Détroit, dans l'Etat du Michigan.

Du conseil municipal du comté de Victoria et du conseil municipal du comté de Wentworth, Ontario, demandant que l'article 194 de l'Acte des chemins de fer de 1888 soit amendé de manière à obliger toutes les compagnies de chemins de fer à entretenir des barrières à bestiaux sûres et efficaces partout où les voies ferrées croisent les grandes routes.